CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57119** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2003

Raison sociale : MITHIEUX ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/06/2003

Capital : 150 000

138 ROUTE DE MARAGNAN
LD PIERREBAISSE
BATIMENT LE POULAILLER
73160 VIMINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 449008093

Siret : 449 008 093 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8107151

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 173059228V001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 173059228V001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 79 69 51 59 **Fax :**

Portable : 06 20 59 15 57

Responsabilité légale :
MITHIEUX ARNAUD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.mithieuxmaconnerie.fr

E-mail : arnaud.mithieux@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 683 694 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	5	25/01/2024
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)		25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.